Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_193-DE

DCM DU 9 JUILLET 2026

Dossier suivi par :
Direction générale
direction.generale@ville-liffre.fr

DCM N° : *2026.193*

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le **9 juillet** à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué par Monsieur Guillaume BÉGUÉ, Maire de Liffré, s'est réuni en salle du Conseil.

Date de convocation : 3 juillet 2026 - Date d'affichage : 13 juillet 2026
Nombre de conseillers en exercice : 29

23 Présents : Messieurs Guillaume BÉGUÉ, Grégory PRENVEILLE, Yannick DANTON, Alain CLÉRY, Christophe GAUTIER, Alain PÉCHON, Ronan SALAÜN, Sébastien SIMONOT, Samuel GATTIER, Maxime LAUBENEAU, Valentin LEMIÈRE, Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY et Mesdames Anne-Laure OULED- SGHAÏER, Maud LANGLAIS ELLEOUET, Elsa RUCKERT, Claire BRIDEL, Laurence BLOUIN DUFFÉE, Gwénaël DUMONT, Claire SIMONET, Awena KERLOC'H, Karen CHESNAIS-GIRARD, Julie AUBAUD et Merlene DESILES.

6 excusés : Messieurs Jacques BELLONCLE, Patrice RUBERTI, Loïg CHESNAIS-GIRARD, et Mesdames Chantal FRANCANNET, Anne BOUCARD, Ingrid BIRÉE.

6 pouvoirs : Messieurs Jacques BELLONCLE (qui a donné pouvoir à Claire BRIDEL), Patrice RUBERTI (qui a donné pouvoir à Anne-Laure OULED-SGHAÏER), Loïg CHESNAIS-GIRARD (qui a donné pouvoir à Guillaume BÉGUÉ), et Mesdames Chantal FRANCANNET (qui a donné pouvoir à Laurence BLOUIN DUFFÉE), Anne BOUCARD (qui a donné pouvoir à Gwénaël DUMONT) et Ingrid BIRÉE (qui a donné pouvoir à Awena KERLOC'H).

Secrétaire de séance : Eliaz CRÉTÉ - - POHARDY

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_193-DE

SOLLICITATION DE FINANCEMENT FONDS VERT DANS LE CADRE D'UNE ETUDE DE MAITRISE D'ŒUVRE EN VUE D'AMENAGEMENTS CYCLABLES DANS LE CENTRE DE LIFFRE

VU le cahier d'accompagnement du Fonds Vert 2026 relatif au soutien des mobilités durables ;

VU les orientations communales en faveur du développement des mobilités durables ;

CONSIDÉRANT la volonté de la commune de Liffré de poursuivre le déploiement d'un réseau cyclable sécurisé et cohérent ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réaliser des études préalables afin de définir les modalités d'aménagement de liaisons cyclables sur la rue des Écoles, l'avenue du Général de Gaulle et la rue de Fougères ;

Alain CLÉRY, 6ème adjoint en charge de la Voirie et des Espaces verts, informe l'assemblée que la commune souhaite solliciter une aide financière au titre du Fonds Vert 2026 afin de réaliser une étude de maîtrise d'œuvre préalable à la création d'aménagements cyclables sur plusieurs sections du centre-ville de Liffré.

Les secteurs concernés sont :

- La rue des Écoles,
- Le nord de l'Avenue du Général de Gaulle,
- La rue de Fougères.

Cette étude a pour objectif d'identifier les solutions techniques permettant de développer des infrastructures cyclables sécurisées, accessibles et cohérentes avec le fonctionnement du secteur.

Dans ce cadre, la commune prévoit la réalisation de :

- Un relevé topographique permettant de disposer des données précises nécessaires aux études ;
- Une mission d'avant-projet comprenant l'analyse des contraintes techniques et réglementaires, l'élaboration de scénarios d'aménagement, la production des plans d'avant-projet et l'estimation prévisionnelle des travaux.

Plan de financement prévisionnel

Dépenses éligibles	Montant HT
Relevé topographique (Cabinet HAMEL Géomètres-Experts)	1 787,20 €
Étude de maîtrise d'œuvre – mission d'avant-projet (INFRACONCEPT)	2 050,00 €
Total des dépenses éligibles	**3 837,20 €**

Envoyé en préfecture le 13/07/2026
Reçu en préfecture le 13/07/2026
Publié le
ID : 035-213501521-20260709-2026_193-DE

Afin de compléter le financement de cette opération, la commune souhaite solliciter une subvention au titre du Fonds Vert 2026, en complément de l'aide obtenue dans le cadre du programme AVELO 3, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Financeurs	Montant HT	%
Fonds Vert	1 151,16 €	30 %
AVELO 3 (aide déjà attribuée)	1 918,60 €	50 %
Ville de Liffré	767,44 €	20 %
Total	**3 837,20 €**	**100 %**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessus ;
- APPROUVE la sollicitation de financements au titre du Fonds Vert, pour la réalisation de cette étude de maîtrise d'œuvre ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction de cette demande de financement, et à la mise en œuvre de la présente délibération.

A Liffré,
Le Maire
Guillaume BÉGUÉ



Hôtel de ville
Rue de Fougères
35340 LIFFRE

02 99 68 31 45
contact@ville-liffre.fr

www.ville-liffre.fr